



AGENCE  
FARAGOU

# INDOOR - OUTDOOR



## LE PÔLE SPORTS DE MONTAGNE - SAINT MARTIN VÉSUBIE

**Maître d'ouvrage :** Syndicat Mixte pour le développement de la vallée de la Vésubie et du Valdeblorc  
**Programme :** Construction du complexe sportif, de la salle polyvalente, démolition de la salle Jean Gabin et traitement paysager des abords  
**Maître d'oeuvre :** Chabanne & Partenaires, Architectes urbanistes mandataire Agence Faragou, Concepteur paysagiste/Landscape architect, INE, Ingénierie Nature Environnement  
**Mission :** Maîtrise d'oeuvre complète des aménagements extérieurs - Concours lauréat  
**Superficie :** 2,8 Ha - **Coût :** 15.325 millions d'euros

Saint-Martin-Vésubie affiche son identité de « première école de la montagne ». Toutes les entités du Pôle sont en interaction.

- Le pôle se décompose en trois niveaux :
- les visiteurs au niveau haut
  - les sportifs au niveau intermédiaire
  - la technique au niveau bas.

Un projet d'échelle entre architecture et paysage. La forme et l'écriture du complexe s'intègrent à un environnement qui l'enveloppe et le protège. Le site s'identifie par des éléments du patrimoine à conserver : un espace boisé classé, le canal d'alimentation de l'ancien moulin et le bâtiment de l'ancienne gare.

C'est par un travail de coupures topographiques que le projet établit un dialogue entre l'architecture et le paysage. Le projet architectural conserve aussi la végétation existante et ses arbres remarquables, tout en respectant les deux contraintes de limite du PPRi et de l'EBC

Le projet se définit ainsi autour de quatre accroches pour connecter le village et le pôle sportif, et son implantation établit un rapport immédiat de co-visibilité entre l'intérieur du bâtiment et le parc :

- La première accroche est visuelle et fonctionnelle depuis le village de Saint Martin. Un amphithéâtre de verdure est installé dans le talus reprofilé. Cet espace est largement végétalisé pour répondre à l'unisson avec l'ambiance du parc. Il permet les rencontres conviviales et rassemblements festifs.
- La deuxième accroche depuis la place de la gare se connecte à l'ensemble du pôle montagne et la salle polyvalente.
- La troisième accroche entre le parc et le pôle sportif grâce à un faisceau de promenades offre un espace public piétonnier avec des attractions sportives et ludiques complémentaires aux activités du pôle et accessibles par tous au bord du Boréon.
- La quatrième accroche concerne la toiture végétalisée. La mise en oeuvre spécifique répond conceptuellement et techniquement au site de Saint-Martin-Vésubie et sur la dimension botanique et paysagère requise dans ce milieu. Elle évoque une prairie alpine dévalant la pente et s'appuie sur la falaise rocheuse du mur d'escalade.

